

Stanbridge Station, le 19 mars 2007

Monsieur le maire, Lucien Messier
Messieurs les conseillers
La Corporation municipale de Stanbridge Station
229, Principale
Stanbridge Station, (Québec) J0J 2J0

Objet : -implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité de Stanbridge Station
-requête en opposition de Stanbridge Station
-information au conseil de la corporation, aux corporations voisines, aux candidats
à l'élection du 26 mars, au préfet des 2 MRC
-présentation de la requête à l'assemblée publique à être convoquée par le conseil

Messieurs,

Les opposants à l'implantation d'éoliennes, notamment à Stanbridge Station, ont été informés que Stanbridge Station aurait invité les représentants des corporations du Canton de Bedford et de Pike-River à une séance de discussion au sujet du projet d'implantation, ce mercredi soir 21 mars. Si c'est bien le cas, vous êtes Monsieur le Maire Lucien Messier, Messieurs les conseillers, priés de prendre note qu'à ce jour, quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) des électeurs rencontrés dans les trois municipalités concernées et résidant dans le parc lui-même, ou à proximité, ont déjà signé la requête s'opposant à une telle implantation.

Les opposants au projet vous enjoignent par ailleurs de prendre leur fait et cause et en tout temps, lorsqu'il s'agira de ce projet et plus particulièrement entre les conseils et les intéressés, le 21 mars.

Des copies de la présente lettre seront transmises aux représentants des localités invitées le 21 mars de même qu'au préfet de la M.R.C., et vous nous permettrez d'en saisir les candidats à l'élection du 26 mars, pour les comtés de Brome-Missisquoi et d'Iberville.

Par ailleurs, une copie certifiée de la requête en opposition sera transmise au conseil de Stanbridge Station, au moment opportun. Les opposants demandent qu'une assemblée publique soit convoquée dans la première semaine du mois d'avril 2007 pour permettre une discussion ouverte du projet. Nous voulons également vous informer que l'original de la requête sera aussi transmis au député de Brome-Missisquoi et une copie certifiée à celui d'Iberville, pour être déposés l'un et l'autre à l'Assemblée nationale.

Soumis en tout respect avec la conviction que le jeu de la démocratie mènera vos actions, en tant qu'élus des citoyens, surtout lorsque l'enjeu est majeur et aurait pour effet de modifier de façon permanente le territoire, non seulement de la corporation, mais de 2

MRC. C'est cela en effet que tenait à soumettre le préfet de la MRC de Brome-Missisquoi, début octobre 2006, à la salle Georges Perron à Bedford, lorsqu'il a annoncé qu'il n'y aurait pas d'éoliennes à l'est du territoire de la MRC Brome-Missisquoi, au motif que cela nuirait au paysage.

Cela dit en tout respect

Susan Muir

Technologue en architecture

Représentante de eoliennes-infos.com, comité des citoyens préoccupés par la question des éoliennes à Stanbridge Station.

Copies :

Aux membres du conseil municipal de Stanbridge Station

Aux maires des localités de Pike-River et du Canton de Bedford

Aux candidats d'Iberville et de Brome-Missisquoi à l'élection du 26 mars 2007

Au préfet de la MRC Brome-Missisquoi

Au Groupe S.M. International Inc.